

Notre local étant un local d'association, tout occupant doit être à jour d'une cotisation de membre. Tout membre actif à jour de sa cotisation annuelle peut inviter des personnes de son choix en leur faisant participer d'une adhésion de 10 € au titre d'un premier séjour (Dans tous les cas, la gratuité des adhésions est acquise pour les moins de 16 ans). Ces adhésions à l'association, quelle que soit leur nature, sont valables pour une année civile de date à date.

Cotisation pour un 1 ^{er} séjour (10 €)
Adhésion de membre actif (25 €)

[illegible]

<i>Dates du séjour : De la première nuit ...</i>	<i>... à la dernière nuit dans nos locaux.</i>	Nombres d'occupants ...	x 7,50 €
		2 - Total des participations ...	

Total des adhésions et participations (Total 1 + 2) ...

Laurence HUTINET
886 Chemin de Redonde
82150 ROUECOR